

DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE

Préambule

Les tournages (film, documentaire, court métrage, publicité...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation quand le tournage a lieu sur un espace appartenant à la Ville.

Pour des raisons liées à l'instruction du dossier, **cet imprimé est à retourner au plus tôt**. Un délai minimum de 15 jours est à prévoir pour tous les arrêtés municipaux.

Production

Société de production / École :

Directeur / Responsable :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

Tél : Courriel :

Projet de production

Long Métrage

Court Métrage

Téléfilm

Reportage

Emission de télévision

Publicité

Autres

● Titre du film, journal, magazine ou autre :

● Nom du réalisateur/trice :

● Date prévisionnelle de diffusion :

● Diffuseur :

● Nombre total de jours prévus, sur la commune :

● Dates :

Régisseur général ou contact

Prénom, Nom :

Tél : Courriel :

Responsable casting

Prénom, Nom :

Tél : Courriel :

Casting

oui non

Si oui, indiquez le lieu : Date :

Nombre de figurants :

Composition de l'équipe

Nombre de personnes, sur le lieu de tournage :

Nom de la société de sécurité :

Nom du responsable :

Tél :

Pièces à fournir obligatoirement, avant traitement

- Ce présent formulaire, daté et signé.
- Attestation d'assurance.
- Synopsis.
- Plan de tournage journalier (préciser le nombre).

Merci de renvoyer ces documents à :

Direction de la communication et de la promotion de la ville d'Istres

1 esplanade Bernardin-Laugier - 13800 ISTRES

☎ 04 13 29 50 03

✓ com@istres.fr

Visa du demandeur

Par la présente, la personne signataire de ce document atteste que toutes les informations fournies sont exactes. De plus, elle s'engage à faire figurer, le nom de la ville d'Istres dans le générique.

Important

Cette autorisation de tournage, sur des espaces appartenant à la ville, ne sera délivrée que sous réserve du droit des tiers. Il est de la seule responsabilité du responsable du tournage, de solliciter les autorisations nécessaires des propriétaires et autres personnes intéressées, afin que les tournage se déroule dans le respect du droit d'auteur et du droit à l'image.

Fait à :

Le :

Signature

Visa de la Ville d'Istres

- Demande acceptée
- Demande acceptée sous réserves :
- Demande refusée, pour le motif suivant :
- Droits (éventuels) à payer :

(en cas d'occupation temporaire du domaine public ou de prestations techniques réalisés par la Ville)

PLAN DE TOURNAGE JOURNALIER

Date :

● Lieux, rues concernés à Istres :
.....
.....

● Point de repère permettant d'identifier le lieu de tournage :
.....
.....

● Description (sommaire) des scènes devant se dérouler dans les lieux et rues concernés
.....
.....
.....
.....

● Nombre de techniciens :

● Description du matériel employé (éclairage groupe électrogène, grue, dolly, travelling, véhicules)
.....
.....

● Prestations sollicitées auprès des services de la Ville (électricité, matériel, salle...)
.....

Tournage

● Heures :
 Préparation du site avant tournage : heure de début : heure de fin:
 Tournage : heure de début : heure de fin:
 Rangement du tournage : heure de début : heure de fin:

● Mode de tournage :
 Depuis le bord de la rue sans aucune gêne de la circulation,
 En travelling sur véhicule sous circulation piétons/véhicules,
 Empiètement sur la chaussée,
 Interruption momentanée ou définitive de la circulation des véhicules/piétons.
Durée estimée :
 Autre mode :

● Stationnement :
Véhicules techniques (nombre/type, tonnage...) :
Lieux de stationnement / Nom du parking :
Cantine (nombre/type, tonnage...) :
Lieux de stationnement (si différent du lieu de tournage) :

● Demande(s) particulière(s) :

● Interventions des services municipaux : Oui Non
Précisez :

● Fermeture rue/monument/bâtiment public : Oui Non
Précisez :
Autre :